

La Commission du monitoring du Congrès s'inquiète des tensions séparatistes dans les pays de l'est de l'Europe

Chisinau (République de Moldova), 3 juillet 2014 - Dans une déclaration adoptée aujourd'hui lors de sa réunion à Chisinau en République de Moldova, la Commission de Monitoring du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a marqué sa vive inquiétude quant à la situation des pays de la région en proie à des tensions séparatistes dangereuses. La déclaration souligne que l'annexion de la Crimée par la Fédération de la Russie a malheureusement ouvert la voie à des déstabilisations régionales qui menacent l'intégrité territoriale des États.

Elle rappelle que le Congrès défend l'autonomie locale et régionale partout en Europe par la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale et précise que « Cette autonomie doit servir les valeurs démocratiques et le respect des différences et des diversités dans nos pays européens. Mais l'autonomie locale et régionale ne peut vraiment se développer sans la stabilité de nos pays et la paix dans nos sociétés ».

La Commission de Monitoring appelle enfin le Bureau du Congrès à suivre attentivement les développements politiques dans les pays de cette région et à organiser un large échange de vues sur ces questions lors de sa 27^e Session en octobre 2014.

[Déclaration de Chisinau](#)

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Présidente de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)